

Abdellah MASSOUR

Date de l'entretien : jeudi 17 septembre 2009

Lieu de l'entretien : Foyer ADOMA, 151 cours du Médoc, 33000 Bordeaux

Enquêteurs : Anne-Cécile GODARD / Ahmed NOKRI (traduction) /
Emmanuelle DUBOIS (technique)

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

ANNE-CÉCILE GODARD - *Donc, nous sommes le 17 septembre 2009, nous nous trouvons dans un foyer Adoma situé cours du Médoc à Bordeaux et dans le cadre de la collecte de témoignages lancée par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration à Paris via le Rahmi à Bordeaux, nous allons interviewer M. Massour, ancien combattant marocain sur le thème de son engagement. Je suis Anne-Cécile Godard, de l'association ALIFS, je mènerai les entretiens en français. Ahmed Nokri mènera les entretiens en arabe et Emmanuelle Dubois se chargera de la technique.*

Nous allons commencer par la phase qui précède votre engagement dans l'armée, est-ce que vous pouvez nous expliquer de quelle région vous venez ? Dans quelle ville ou village êtes-vous né ? Où avez-vous grandi ? En quelle année êtes-vous né ?

ABDELLAH MASSOUR - Avant de m'engager j'étais agriculteur... Je faisais de l'agriculture, donc le blé, les olives, sur la montagne... en montagne.

C'était dans un village donc... De quelle région du Maroc ?

J'étais à Ouled Ali Jemaa et c'était Marrakech qui avait le pouvoir sur la région de El Kelaâ des Sraghna.

À ce moment-là, c'était Marrakech qui commandait l'ensemble de la région.

Et à quel âge avez-vous entendu parler de la possibilité d'un engagement militaire au sein de l'armée française ?

J'avais, à l'époque, 15 ans lorsque je voulais m'engager et on m'a dit qu'il fallait deux ans de plus pour s'engager.

À l'époque, pour s'engager, il fallait avoir des mains, parce qu'ils touchaient les mains... il fallait que ce soit dur ! Comme quoi c'était une main de travail. Sinon on n'acceptait pas l'engagement.

Donc, les villages qui avaient des mains très douces, ils n'étaient pas acceptés dans l'engagement.

Lorsque je voulais m'engager, il y avait un adjudant à l'époque qui m'a dit, « *C'est pas la peine parce que vous êtes encore jeune, sinon je vais avoir des problèmes avec votre famille* ».

Donc ça n'a pas été possible à 15 ans de s'engager ?

Non. Ils ont dit, il fallait avoir 16 ans.

Comment avez-vous su que vous pouviez vous engager ? Qui vous a dit que c'était possible de vous engager ? Est-ce que quelqu'un est venu dans le village ? Est-ce que c'est un ami qui vous l'a dit ? Comment l'avez-vous appris ?

On avait l'information par le biais des militaires de l'époque qui se sont engagés avec la France par rapport à l'Allemagne... donc c'est la Deuxième Guerre mondiale.

C'était des personnes qui étaient dans le village, qui passaient dans le village ?

En effet, ce sont les enfants du douar, donc du village et de la tribu.

Donc, vous avez dû attendre deux ans, une fois les deux ans sont passés, qu'est-ce que vous avez fait ? Comment s'est passé votre engagement militaire ?

Lorsque je me suis dirigé pour m'engager, l'adjudant ne voulait pas, mais je lui ai dit que je n'ai pas de famille. Il y avait un traducteur à côté qui lui a dit, « *En effet, il n'a pas de famille ici* » pour que je puisse m'engager. L'adjudant a dit, « *Écoute, tu vas tenter ta chance avec le médecin, tu vas essayer. Si ça marche, pourquoi pas...* »

Donc je me suis engagé, j'ai été accepté et j'étais au service génie, pour m'occuper de tout ce qui est télécommunications, électricité et téléphone.

Donc vous aviez 17 ans, si j'ai bien compris... Vous aviez 16 ans ! Pourquoi avez-vous choisi de vous engager ? Qu'est-ce qui vous a poussé à « tenter votre chance » comme vous l'avez dit ?

Tout d'abord... l'argent ! On s'engageait pour l'argent. À l'époque, on ne connaissait pas, on ne savait pas... la liberté... Donc c'est la France qui est arrivée et point ! Et c'était à l'époque... On était jeunes !

Vous nous avez expliqué que vous n'aviez plus de famille. Comment ont réagi vos amis quand vous leur avez appris que vous alliez vous engager et partir ?

Je me suis engagé, mais pas à côté du village, parce que personne ne le savait... Et puisque l'engagement s'est fait à Marrakech. Après, ils ont entendu... ils ont dit, « *Ah ! Il s'est engagé !* », et après, lorsque je suis revenu... le retour de la guerre d'Indochine, il y a en a qui se sont engagés après moi, du même douar.

Je suis resté qu'un an à Marrakech.

Donc pour aller en Indochine, il fallait être volontaire, il fallait demander à être volontaire.

Il y avait un adjudant qu'il m'a dit, « *Toi, tu ne pourras pas parce que tu es encore jeune, tu ne pourras pas aller en Indochine* » et je lui ai dit, « *Si je n'y vais pas, je me désengage, je pars.* »

Combien je touchais d'argent à l'époque ? Je touchais 50 reals, par mois et 5 timbres. C'était en 1943... Non, 1948 !

Donc, finalement, un médecin vous a rencontré et a décidé que vous étiez apte au service militaire. Où est-ce que ça s'est passé, ça s'est passé à Marrakech ? Vous êtes venu avec vos affaires, et vous êtes parti ensuite comment ça s'est passé ?

Le médecin chef de l'époque, il ne disait rien du tout, il passait les radios et il mettait sur le cahier de l'époque, de visite, oui ou non, c'est-à-dire valide ou pas valide ! Lorsqu'on passe devant le médecin et tout... On passe devant un chef de compagnie qui donne les résultats ! Ceux qui sont valides, ils restent, ceux qui ne le sont pas, ils partent.

Donc, vous étiez apte à partir. Dans quel pays êtes-vous allé d'abord et comment s'est passé le voyage ? Combien de temps il a duré ? Est-ce que c'était par bateau ? Par quel pays êtes-vous passé ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer tout ça ?

Tout d'abord, on a commencé par Marrakech, où on a passé... on a fait un stage. Ensuite, on s'est déplacés à Casablanca, puis à Ain Harrouda où on a passé un stage pour la conduite. Donc pour être chauffeur.

Les villes que vous citez sont toutes au Maroc. Vous étiez encore au Maroc... Combien de temps a duré cet entraînement au Maroc ?

À Marrakech, je suis resté huit mois.

Je suis aussi resté à Casablanca huit mois, c'est là où j'ai passé mon permis et, à partir de là, on a débarqué directement à Oran, en Algérie.

De Oran, nous sommes partis en Indochine. J'y suis resté deux ans et demi.

Je n'ai pas bien compris... Vous êtes restés d'abord en Algérie un certain temps, puis vous êtes parti en Indochine ensuite ? Comment ça s'est passé ?

À partir de Casablanca, nous sommes allés directement à Oujda, et de Oujda, où il y avait un groupe, le groupement d'attachement, on est resté dix jours dans l'attente de l'arrivée du bateau... Jusqu'à l'arrivée de tout le monde pour partir en Indochine.

D'accord. Vous êtes parti pour l'Indochine. Combien de temps a duré ce voyage en bateau ?

Le premier voyage, on a fait trente-trois jours et le bateau s'appelait Cali. J'ai passé deux ans et demi [*en Indochine*] et, après les deux ans et demi, je suis revenu dans le bateau Pasteur, qui a mis dix-sept jours jusqu'à Oran... depuis l'Indochine jusqu'à Oran. C'était le premier voyage.

Pouvez-vous nous parler de ce premier séjour en Indochine ?

Nous sommes descendus à Saïgon.

Donc à ce moment-là, si tu étais malade, tu ne pouvais pas accéder à l'hôpital de Saïgon, donc il fallait être armé... ça veut dire militaire... Donc avoir un fusil avec les munitions pleines.

Donc en 1950, j'étais en Indochine.

À cette époque, l'Indochine n'avait pas beaucoup d'armes...

Comment ils ont eu des armes ? C'est à partir de la légion et des Sénégalais.

À l'époque, ils n'avaient pas beaucoup d'armes les Indochinois. Ils avaient soit le poignet [*poing*] américain, ou le couteau. Ils étaient pas... ils n'avaient pas les moyens.

Les militaires de la légion, ils s'adonnaient à la « bibine », donc l'alcool à base de riz. Donc...l'alcool de riz, quand tu le bois, tu ne peux te réveiller que le temps où tu as commencé [*tu ne peux plus te souvenir après avoir commencé*].

Tu ne savais plus où tu es... où tu étais !

Donc, les Indochinois rentraient la nuit dans les postes où il y avait les Sénégalais ou les légionnaires pour leur piquer les armes.

Les Marocains non !

Est-ce que, justement, il y avait des unités de tirailleurs sénégalais, des unités de marocains ? Est-ce que les hommes se mélangeaient, discutaient, avaient des échanges ?

Non, non... Au niveau de l'Algérie, de la Tunisie... à un moment donné, oui, ils se mélangeaient. Mais on ne se mélangeait pas...en tant que groupe. À l'époque, nous, on appelait les Algériens « deuxièmes Français ». Donc ils buvaient, ils mangeaient avec les Français. Nous, on ne se mélangeait pas.

Les Tunisiens et les Marocains, non !

Et quels rapports aviez-vous avec les supérieurs hiérarchiques et notamment les militaires français ?

La France était dure à l'époque... Un soldat français, quand il avance, il ne recule pas, il est tout le temps à la tête.

Donc, pour toute compagnie, il fallait qu'il y est un français, que ce soit un capitaine ou un gradé... Soit un sous-lieutenant, soit un capitaine.

C'est pas comme certain qui reculent... Ils avancent !

À l'époque, il y avait le général de Gau... Non c'était le Général Delattre à l'époque !

C'était le Général Delattre qui commandait en 52-53.

Donc, c'est ce supérieur militaire qui commandait les combats auxquels vous alliez participer. Est-ce que vous vous souvenez de certaines opérations, de certains combats ? Est-ce que vous pouvez nous raconter un peu s'il vous plaît ?

Moi, j'étais chauffeur du colonel.

Pour tout déplacement, il a fallu deux chars et deux camions blindés de militaires... qui s'appellent... C'est pour ouvrir la route pour qu'il puisse passer. Le colonel, c'était un gradé alors il fallait qu'il passe !

Moi, je m'occupais des déplacements. Étant chauffeur, on amenait les militaires et ceux qui avancent, avancent. Ceux qui sont morts, ils sont morts et ceux qui sont vivants, ils sont vivants. Donc je faisais la navette.

On s'occupait des opérations de transport de militaires. Quand on allait chercher un camion, des Sénégalais, on les pose et on recule. On va chercher les légionnaires puis on les dépose puis on recule, et comme vous le savez, les légionnaires c'est qui ? C'est un ensemble de personnes qui se sont évadées de leur pays et qui se sont engagées comme militaires.

Ce sont des légionnaires qui ont eu un passé, parce qu'ils ont fait quelques conneries, ou quelque chose comme ça, donc ils viennent s'engager. Qu'est-ce qu'il y avait ? Il y avait des Espagnols, des Italiens. À l'époque, les Italiens, ils étaient pauvres !

Donc pour toute attaque, ils amenaient les Italiens, parce qu'ils n'avaient pas peur...

Dans quelle langue parliez-vous justement avec tous ces autres militaires et légionnaires ?

Pour les langues, quand on vit avec un groupe, évidemment, on apprend des mots. Les Sénégalais, à force de les côtoyer, on finit par connaître quelques mots. Les Indochinois, puisqu'on était là-bas, on sait ce que ça veut dire « les repas »... On connaît des mots ! Quant aux Algériens, si tu vas en Algérie, tu vas parler leur langue, puisque ce sont des arabes.

Pouvez-vous nous donner justement quelques mots que vous avez retenu dans ces langues que vous avez apprises en Indochine ?

Par rapport à l'Indochine, quand on veut demander à manger, je dis « An com ». C'est la nourriture chez eux.

Par rapport à la cigarette, on fait juste le signe comme ça, les deux doigts sur la bouche, et il comprend qu'on a besoin d'une cigarette.

Justement...

C'est tout pour le moment...

Puis, il y a eu un deuxième séjour, au retour.

Donc au deuxième séjour, évidemment, les Indochinois, ils ont compris. Ils se sont armés ! Ils sont bien préparés !

Les Indochinois, ils sont capables. Ils ne te donneront pas quoi que ce soit ! Ils se cachent derrière, ils ont leurs compatriotes qui sont cachés dans les herbes, dans les caves et quand tu leur demande quoi que ce soit, ils te disent, « *Je ne sais rien* ».

Donc lorsqu'on attrape quelqu'un, c'est un camarade à cet Indochinois, l'autre il dit, « *Je ne le connais pas !* », « *Khong biet man, khong biet man* ». « *Khong biet* » veut dire « *Je ne le connais pas, je ne le sais pas, je ne sais rien* ».

Donc, lorsqu'ils attrapent un Indochinois pour lui demander une information, ils peuvent le torturer en tirant des pieds, des mains, en mettant de l'eau à chauffer en dessous... On lui dit, « *Tu nous dis où il est ton copain, ton camarade* ». Même sous cette torture, il dit, « *Je ne sais rien, je ne sais rien* » [*imite un cri de douleur*].

La torture était autorisée par les supérieurs...par les militaires ?

Eux aussi, ils sont durs. Ils sont aussi affreux au niveau de la torture. Ils peuvent prendre une dizaine ou une vingtaine, qu'ils mettent alignés les uns à côté des autres en leur demandant de dire où sont leurs camarades. Si on dit, « *Non* », ils tirent sur l'ensemble avec une mitrailleuse et voilà... Donc, eux aussi, ils sont durs.

D'accord...

Donc au niveau des postes où il y a des Marocains, les Indochinois n'y vont pas.

Pourquoi ?

Les Indochinois lisaient, donc ils connaissaient l'histoire, ils savaient que le Maroc il était colonisé sous la France... Donc, il y a un lien ! Ils disaient, « *Nous ne voulons rien, nous voulons notre pays, nous voulons que notre indépendance, notre pays c'est tout !* ».

Donc ils disaient aux Marocains, « *Si vous êtes vraiment des hommes... Vous êtes en train de défendre les Français ! Alors que La France, elle vous a... Parce que les Marocains, ils sont durs... Et allez-y ! Défendez votre pays !* ».

Donc lorsqu'un supérieur, un colonel, demandait aux Marocains de grimper sur une montagne, ils le faisaient, ils disent, « *Oh Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mohammed est un prophète* » et ils avancent... Et même le colonel il le dit !

Pour tout déplacement, un soldat, il passe, on le fouille ! Donc le problème, c'est que le lendemain on reçoit les courriers. Comment ces courriers passent, sachant que les secrétaires étaient fouillés ? Donc je ne sais pas. Je n'arrive pas à imaginer comment ça passe...

Et jusqu'à ce que l'on trouve les courriers à l'intérieur de la compagnie dispatchés partout...

Donc ils disaient aux Marocains, « *Si vous voulez... Si vous nous attaquez, vous tuez nos enfants... Allez plutôt défendre votre pays puisqu'ils vous ont enlevé votre roi !* »

Alors, justement, pendant ces deux ans, vous avez été militaire, en Indochine, mais vous avez certainement eu des contacts aussi avec la population civile... Quels étaient la nature de ces contacts ? Est-ce que vous pouvez nous raconter un petit peu s'il vous plaît ?

Le premier séjour deux ans... Et le deuxième séjour c'est deux ans et trois mois !

Donc, moi là-bas j'avais aucun problème. Parce que là-bas aussi il y a des pauvres, des mendiants. Je passais, je donnais. Donc ils me connaissaient comme s'ils m'avaient pris en photo... Donc j'étais tranquille.

Donc, moi, étant donné que j'étais quand même le chauffeur du colonel, et en plus quand on donne un coup de main, je donne un petit peu de charité comme tous les Marocains, donc ils apprécient !

Donc, vous avez rencontré des gens en Indochine ?

En effet... beaucoup de monde, beaucoup de monde.

Oui je connais par rapport aux compagnies... Entre Algériens, Tunisiens, Sénégalais même les Martiniquais... Des Italiens, même des Espagnols...

Mais je parlais des habitants de l'Indochine ?

J'ai rencontré quelqu'un qui a connu Mohammed V, le père d'Hassan II, et il me disait, « *Moi j'ai été à l'époque au Maroc et je prenais Mohammed V sur mes épaules lorsqu'il était petit !* »

Donc j'allais souvent chez eux parce que j'étais invité régulièrement.

Je me suis marié deux fois là-bas... Au premier séjour et au deuxième séjour [rires] !

Pouvez-vous me donner les dates du premier séjour, les dates du deuxième séjour ?

Le premier, c'était en 1950.

Donc de 1950 à 1952 et demi [mi 1952].

D'accord. Et le deuxième séjour ?

Donc deuxième séjour, c'est en 1953-1954. 54 j'étais déjà à Saïgon.

C'est à cette période-là que l'on a signé l'armistice, donc la fin de la guerre.

D'accord.

Ça veut dire que la France devait quitter l'Indochine et rentrer.

Donc eux, ils ont gagné la guerre.

D'accord, et vous nous dites que vous vous êtes mariés deux fois, une première fois lors du premier séjour et une deuxième fois lors du second séjour, comment s'est passé le mariage ?

Donc là-bas, les filles « chinoises », elles étaient sérieuses. Donc c'était pas pour profiter de toi, ou pour l'argent, ou quoi que ce soit... Quand elles te côtoient, c'est pour une relation sérieuse !

Entre les deux séjours, vous êtes revenus au Maroc, le voyage a été aussi long que le premier ? Vous êtes restés combien de temps au Maroc ?

J'ai pris trois fois le Pasteur...

Donc au retour de la « Chine », il a été appelé pour se... On lui a demandé s'il voulait se réengager et lui il a dit, « *Si c'est pour revenir en Indochine oui, s'il y a pas d'Indochine, non !* »

D'accord, donc vous êtes reparti en Indochine, mais combien de temps êtes-vous resté au Maroc dans ce temps entre les deux séjours ?

Au retour du premier séjour, j'avais quatre mois de permission.

Donc vous êtes retourné dans votre village ?

En effet... Où tu veux que j'aille ? Je suis revenu au village et sinon je ne serai pas là !

Et lorsque vous êtes revenu la deuxième fois, à la fin de la guerre, qu'est-ce que vous avez fait au Maroc ?

J'ai repris l'agriculture et j'ai mis en place les oliviers pour le village. Donc, j'ai planté des oliviers.

Donc au retour, à l'agriculture, c'est le blé...

Donc, vous ne vous êtes pas engagé auprès de l'armée marocaine ?

Non, non !

Madame n'a pas voulu que je me réengage !

AHMED NOKRI - Quand est-ce que vous vous êtes marié au Maroc ?

Il s'est marié juste au retour du premier séjour... Et il l'a laissé ! Il est reparti parce qu'il s'est réengagé... Donc c'est cette femme-là...

Et où avez-vous rencontré votre femme ?

Donc au village d'Ouled Ali Jemaa qui est le village natal... La région c'est El Kelaâ des Sraghna.

ANNE-CÉCILE GODARD - Est-ce que vous étiez au courant de vos droits à la retraite ? Et est-ce que le gouvernement marocain soutenait les anciens combattants ?

C'est pas le Maroc que l'on a défendu. C'était pas lui ! Il en avait rien à cirer ! Et moi je me suis engagé derrière le drapeau français... et j'ai refusé de m'engager au Maroc... Donc je me suis occupé au retour d'Indochine de l'agriculture, de moi... Donc je voulais rien savoir !

D'accord, avez-vous eu des enfants au Maroc ?

J'ai quatre enfants.

J'ai une fille et trois garçons.

Je ne gagne pas grand-chose et ce qu'on nous donne aujourd'hui n'est pas suffisant... Donc la femme ne travaille pas, en plus elle n'est pas instruite, donc... on n'a pas grand-chose !

Ce mois-ci, je viens de le raconter au fils de mon oncle... J'ai gagné le mois, j'ai payé le loyer et il ne m'a pas resté grand-chose... Donc c'est pas suffisant !

C'est pour avoir des droits d'ancien combattant marocain que vous êtes venus en France ?

J'attends mes droits puisque je me suis engagé en 48... Toute ma jeunesse ! Donc on est derrière la France et la France doit nous donner notre droit !

En quelle année êtes-vous venus en France et quel âge aviez-vous ?

Ça fait un an que je suis là en France.

Est-ce que vous aviez des contacts en France ou est-ce que vous êtes venu seul ?

Je ne connais personne et je ne vais pas vous mentir surtout qu'on est en plein ramadan et c'est interdit de mentir.

Donc celui qui nous a ramené, je l'ai payé... Je ne vais pas vous mentir.

Qui êtes-vous venu voir en premier quand vous êtes arrivé en France, vous êtes arrivé directement à Bordeaux ?

Oui direct Bordeaux.

Et qui avez-vous vu ? Quelle personne êtes-vous allés voir ?

Je suis arrivé directement à la chambre... Je suis arrivé au foyer, on m'a donné une chambre et voilà j'y suis.

D'accord. Mais qui vous a parlé du foyer ?

Donc, cette personne qui m'a amené, je lui ai demandé de m'amener au foyer, donc il m'a emmené au foyer chez Karim.

Est-ce que vous pouvez nous raconter une journée telle qu'elle se passe dans votre vie ? Est-ce que vous allez dans un quartier particulier, comment se passe une journée pour vous ici en France ?

Je vais à Saint-Michel... Sinon pas grand-chose... Car pour pouvoir se déplacer, il faut un petit peu plus d'argent.

Quel est le montant de votre pension ?

Je touche... je touche 800 euros...

Et je paye 120 euros de logement... Qu'est-ce qu'il reste ? Faites le compte !

Moi normalement, je ne dois pas payer puisque j'arrive juste et je ne touche pas d'argent.

Donc il faut que je touche beaucoup d'argent pour pouvoir... Ils auraient dû nous laisser ça gratuitement, ou en attendant qu'on touche plus d'argent !

Ma jeunesse, je l'ai passée pour défendre le drapeau français. Maintenant je suis là, je ne suis utile ni là-bas, ni ici !

Moi je me suis engagé avec la France, donc j'ai suivi ce drapeau-là ! Je suis là !

Et de quoi avez-vous envie aujourd'hui ? Est-ce que votre vie ici vous convient, ou est-ce que vous voulez retourner au Maroc, est-ce que vous préféreriez retourner au Maroc ?

Moi ce que je demande c'est que, « Si Dieu le veut », c'est que ce qu'on me donne ici, on me le donne là-bas et que je puisse vivre avec les miens tranquillement, c'est tout !

Merci.

Merci à vous ! Il faut faire quelque chose pour nous aider, comme ça, ça m'aidera et on a besoin d'un coup de main, donc il faut écrire !